



ASPECTS « ANTHROPOLOGIQUES » ET ÉTAT DES LIEUX DE LA PHILANTHROPIE ET DU MÉCÉNAT EN FRANCE

ANTOINE VACCARO*

Un mendiant fait « la manche » dans une rue déserte, vous passez près de lui et lui donnez un euro. Vous êtes un donateur charitable.

Le même mendiant fait toujours « la manche », mais la rue s'est animée de nombreux passants. Vous déambulez avec vos amis, vous passez devant ce pauvre hère et lui déposez un billet de 50 euros. Vous êtes un donateur philanthropique.

L'objet de cet article est d'aborder l'aspect « anthropologique » de la philanthropie, sa fonction dans l'économie générale et sa mise en œuvre dans nos sociétés modernes et plus singulièrement en France.

Si l'on s'en tient à la stricte définition du mot, la philanthropie serait : *l'amour des hommes, amour de l'humanité fondé sur le sentiment de la fraternité, synonyme de bienfaisance, de charité. Le philanthrope est celui qui s'occupe d'améliorer le sort de ses semblables.*

Sans remettre en cause la conséquence bienfaitrice de l'acte philanthropique, mon hypothèse à la suite des travaux de Mauss, Bataille, Baudrillard et après 30 ans d'expérience dans le secteur caritatif, comme collec-

teur de fonds, est que loin d'être un acte purement désintéressé, la philanthropie participe à l'échange économique général. Il n'est aucunement gratuit, au sens d'abandon, mais requiert pour fonctionner un retour sur « investissement ».

Il ne peut exister qu'à condition que soit constaté un excédent et que celui-ci soit consommé en pure perte. Mais cette « consommation »¹ n'est consentie que si celui qui abandonne reçoit en contrepartie un pouvoir ou plus simplement la reconnaissance de sa communauté. Ainsi, on ne peut comprendre la philanthropie, le mécénat et le don, sans revenir aux universaux qui fondent la libéralité.

Nous reviendrons dans une première partie sur les causes de l'acte philan-

* Président du Cerphi (Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie).



thropique. Ses fondements éthico-religieux, l'obligation morale qui le sous-tend et, enfin, la nécessité économique de consommation de l'excédent.

Dans une seconde partie, nous étudierons l'état de lieux de la philanthropie en France, son retard, puis son renouveau dans les années 80 et son développement de nos jours.

LES CAUSES DE L'ACTE PHILANTHROPIQUE

La dépense comme facteur de changement

Tiré de l'observation du mouvement de l'énergie sur la terre, Georges Bataille² souligne qu'il existe toujours un excès, car l'énergie du soleil est donnée sans contrepartie. C'est sans doute le seul don sans retour.

La philanthropie, comme les dépenses somptuaires, les fêtes, résultent de la nécessité de consommer, de façon pacifique, l'excédent dégagé par une économie ou plus largement par une société.

Si cette « destruction » d'excédent n'était pas consentie volontairement par la société, elle s'imposerait à elle par la guerre.

Georges Bataille, inspiré des travaux de Marcel Mauss, déduit une représentation générale du monde, où : « l'échange est traité comme une perte somptuaire des objets cédés et se présente à la base comme un processus de dépense sur lequel s'est développé un processus d'acquisition par rapport à la dépense. L'idée d'un monde paisible et conforme à ses comptes qui serait

commandé par la nécessité primordiale d'acquiescer, de produire et de conserver n'est qu'une « illusion commode », alors que le monde où nous vivons est voué à la perte et que la survie même des sociétés n'est possible qu'au prix de dépenses improductives considérables.

Mais c'est aussi du choix que feront les hommes d'aujourd'hui, du mode de dépenser l'inéluctable excédent, que dépendra leur avenir. Vont-ils continuer à « subir » ce qu'ils pourraient « opérer », c'est-à-dire à laisser le surplus provoquer des explosions de plus en plus catastrophiques au lieu de consommer volontairement, de le détruire consciemment par des voies qu'ils puissent choisir et « agréer » ?

Cette vision radicalement opposée à la pensée économique traditionnelle, qui considère que l'activité humaine est réductible à des processus de production, d'accumulation et de conservation, est la plus à même de nous éclairer sur la nécessité de l'action philanthropique.

Le principe de la perte, c'est-à-dire la dépense inconditionnelle, a une fonction sociale plus importante que celles de la production et de l'acquisition qui lui sont subordonnées. On ne produit que pour dépenser et la forme de cette dépense précise le type de société dans laquelle on évolue. « La consommation des richesses est, par rapport à la production, l'objet premier »³.

Le paradoxe difficilement intelligible et acceptable des deux bords de la pensée économique, marxiste et libérale, c'est que la richesse augmente dans les sociétés qui dépensent et diminue, au final, dans les sociétés vouées à la production et à l'accumulation.



La raison en est la cristallisation inéluctable, à terme, de la richesse entre des mains de « rentiers » et non plus de « risqueurs ». Sans destruction de l'excédent, il n'y a pas de croissance.

« Car l'accumulation n'est qu'un délai, un recul devant l'échéance inévitable de la destruction.

C'est dans des cycles d'austérité qui accumule et de prodigalité qui dissipe que nos sociétés poursuivent leur croissance. Quelle que soit la phase d'accumulation, celle-ci trouve son aboutissement dans la perte ostentatoire qui reste universellement liée à la richesse, comme sa fonction dernière⁴ ».

Les pouvoirs et les institutions ont cherché, de tout temps, à réguler et canaliser la dépense ostentatoire.

Au moyen âge, l'Église a drainé cet excédent vers l'aumône libre des riches aux pauvres ou vers des donations aux églises et aux monastères. La renaissance, quant à elle, a connu le foisonnement du mécénat artistique. La noblesse des villes italiennes, la papauté et aussi les rois de France ont su réorienter vers les arts florissants l'excédent accumulé en une munificence rarement égalée dans l'histoire moderne.

La bourgeoisie industrielle du XIX^{ème} siècle, quant à elle, après une longue période d'accumulation de richesse et une posture effacée tendant à cacher son opulence, vint aussi à la pratique de la perte improductive et à la dépense ostentatoire, malgré la haine de la dépense héritée dans de nombreux cas de l'enseignement de Luther et Calvin tout entier opposé à cette pratique.

Mais, consciente que la domination acceptable par les pauvres ne peut être

obtenue que par une dépense improductive, les nouveaux maîtres en vinrent à imiter l'aristocratie oisive qu'ils ont remplacée dans la gestion des affaires. La dépense socialement improductive étant considérée comme une réponse ou une manière d'atténuer « la lutte des classes ».

Il apparaît ainsi que l'impasse de l'accumulation des richesses est co-substantielle de l'activité humaine et des cycles d'avènement de nouvelles technologies qui permettent des gains de productivité et des rendements tels que l'excédent non exsudé « embolise » les économies.

La croissance mondiale, extraordinaire par de nombreux aspects, alimentée de 1870 à 1929 par des révolutions technologiques sans précédent (vapeur, électricité, moteur à explosion etc.) va aboutir à une crise de surproduction qui ne se terminera qu'après la deuxième guerre mondiale et le plan Marshall. Une destruction orgiaque d'énergie, par la guerre, suivi d'une « destruction » raisonnable, par le don : le plan Marshall.

Et pourtant cette période de grandes dépenses catastrophiques a permis une sensible évolution du niveau de vie général, confirmant l'axiome énoncé plus haut :

« La richesse augmente dans les sociétés qui dépensent et diminue dans les sociétés vouées à la production et à l'accumulation ».

La période suivante, de 1945 à aujourd'hui, n'est qu'une succession de phases d'expansion et de récession dont on ne sort que par la destruction de richesses considérables. La consommation d'une grande partie de l'excédent mondial, des deux cotés

du rideau de fer, s'est faite dans l'après guerre essentiellement par la course à l'armement nucléaire. Elle s'est continuée aussi par des guerres par procuration que se sont livrés l'URSS et les USA. Et enfin pour ces derniers, la guerre directe au Vietnam et à nouveau depuis le 11 septembre 2001, en Afghanistan et en Irak.

Ce dernier conflit, qui pouvait sans doute être évité, a déjà « coûté » à l'Amérique 400 milliards de \$, et il est estimé, qu'au final, il en coûtera 2000 milliards de \$. Et depuis les attentats du World Trade Center, les USA ont connu une croissance économique très dynamique. La guerre comme instrument de relance ?

L'obligation de donner, recevoir et rendre

Le capitalisme, rejeton du mercantilisme, n'est pas seulement une accumulation de richesses en vue d'entreprises commerciales, financières ou industrielles, mais l'individualisme généralisé. Les philosophes des lumières ont su réinterpréter, pour le livrer au monde, le message judéo-chrétien de la primauté de l'individu dans l'affirmation de ses désirs, de sa liberté de penser, de religion et de mœurs que le capitalisme et le mercantilisme servent idéalement. Après la faillite de la dernière utopie, cette tendance historique s'affirme sans réelle contestation, à l'exception sans doute des derniers soubresauts de l'islam radical.

Le marché n'a cure de s'intéresser à la morale, à l'éthique et au mode de vie de l'individu. Ce qui l'intéresse c'est

le consommateur solvable. Car le marché digère tout.

Mais, nous sommes allés si loin dans l'individualisme que l'individu isolé considère que le collectif a une dette envers lui. Ce retournement historique, découlant du désenchantement du monde signale une perte de sens liée au fait que la religion n'est plus le principe explicatif du monde. À une époque enchantée par le divin succède une époque dont le sens est porté par la science et la technique au travers de la figure du progrès : notre modernité. Mais cette modernité techno scientifique a déçu en retournant ses promesses en menaces : sociales, éthiques (et bioéthique), politiques, environnementales, etc.

Dès lors, l'individu revendique le remboursement d'une dette inextinguible qu'auraient contractée les institutions et le pouvoir envers lui, dans un échange symbolique qui envahit tout le système de rapports économiques, politiques et sociaux.

Sommé de s'assumer, de prendre en charge : ses choix, son destin, son bonheur dans la solitude de cette nouvelle aliénation, l'individu interpelle les institutions dont il attend : sécurité, santé, emploi, logement dans un monde dont l'économie générale lui échappe, de plus en plus, et dont les structures d'intermédiation ne lui semblent plus en mesure de répondre à ses attentes.

De plus, l'avènement de la société de consommation le fait entrer de plain-pied dans l'empire des marques. Celles-ci ont envahi toute la sphère de l'échange marchand et non marchand survalorisant l'échange symbolique.

Comme le pressentaient Baudrillard⁵, et avant lui Ivan Illitch⁶, la fonc-



tion d'utilité n'est plus la grille de lecture du système des rapports sociaux. En effet, pour ces auteurs : statuts, salaires, hiérarchies découlent le plus souvent de fonctions symboliques que de fonctions d'utilité.

Quel rapport subsiste-il entre la rémunération et le travail effectué par la caissière de telle grande chaîne de distribution et celle de son PDG qui reçoit plusieurs millions d'euros en *stock option* quand les objectifs boursiers sont atteints, ou en indemnités de licenciement pour manque de résultats ?

Dit autrement, la rémunération et le travail n'ont plus qu'un rapport lointain avec la production. Dans les sociétés post-industrielles existent des entreprises « fantômes » et des bureaux de fonctionnaires restées ouverts pour ne pas licencier des milliers d'ouvriers et d'employés qui ne produisent plus que de l'excédent voué à être détruit, comme un extravagant *Potlach* permanent entre individus et institutions.

Dans ces conditions, pour la grande majorité des citoyens, ce n'est ni la performance, ni la méritocratie qui régit ces rapports, mais autre chose d'incompréhensible, mis au passif du grand capital pour certains, sur le compte des hommes de l'État pour d'autres et en tout état de cause d'une injustice faite à l'individu isolé.

Alors, puisque la grammaire dont il dispose ne lui permet plus ni de comprendre le monde, ni de participer de façon « logique » à l'échange marchand, il se tourne vers une autre modalité d'échange, l'échange symbolique par le don.

Marcel Mauss prophétisait le retour

du don comme mode d'échange dans les sociétés modernes. Cette intuition trouve toute son actualité dans l'avènement de la société post-industrielle.

Comment interpréter autrement l'expansion des gratuités⁷ voulues ou subies auxquelles s'adonnent les internautes, lorsqu'ils téléchargent des logiciels, des albums de musiques ou des films ? Certains parlent de piratage, de vol, alors que pour l'internaute tout ceci n'est qu'échange gratuit, en appelant inconsciemment à l'obligation de rendre par la société, à leur égard.

Une illustration de cette permanence de l'obligation de donner, recevoir et rendre apparaît dans le rapport établi entre les volontaires associatifs et leurs donateurs. Au premier abord, le cycle de cette trilogie commence lorsque le donateur fait son don à l'association qui l'accepte et qui le remercie. Rien n'est moins sûr !

J'en prendrais pour preuve la lecture de milliers de courriers adressés à Médecins du Monde, entre 1985 et 1988, les donateurs joignaient une lettre de remerciement à leur don. Qui remerciaient-ils ? Après avoir mené une étude qualitative et interrogé quelques uns de ces donateurs, la réponse nous a surpris. Il ne faisait que rendre à Médecins du Monde le don que ses volontaires avaient fait symboliquement, à chacun d'entre eux. On pouvait lire fréquemment de petits mots accompagnant les chèques, tels que : « je remercie M. Kouchner de faire ce qu'il fait pour le peuple afghan ». Le donateur rend ainsi, par son chèque, à l'association afin de se désendetter de ce que Bernard Kouchner a fait pour lui !



ÉTAT DES LIEUX DE LA PHILANTHROPIE EN FRANCE

Une philanthropie et un mécénat atrophiés

La tradition philanthropique américaine a déjà bien intégré la nécessité de relancer la croissance par la destruction improductive de l'excédent, combinant à la fois, la nécessité de faire le bien et de la prise en compte du soulagement de la souffrance humaine. Les fondations Rockefeller et Ford, par exemple, ont travaillé avec le gouvernement Indien dans la mise en œuvre de la révolution verte, et ceci à la dimension d'un continent.

Ce que ces philanthropes ont sans doute compris, c'est que l'issue pacifique de la destruction de l'excédent passe par le don privé et volontaire aux plus démunis, afin d'élever leur niveau de vie et donc de réduire les risques de déflagration générale.

Les Français ont mis du temps à admettre cette nécessité. Depuis la révolution française, le citoyen a délégué à l'État, qui incarne la Nation, la défense de l'intérêt général. Dès lors, toute tentative de prise en charge de l'intérêt général par le privé est considérée comme suspecte, et cette tradition s'est perpétuée jusqu'à un passé récent.

Considérée comme une survivance archaïque de l'ancien régime, suspectée d'encourager les « biens de mains mortes » au profit des cultes, la philanthropie a été ostracisée tout au long du XIX^{ème} siècle et fortement découragée par l'État républicain.

« Au cours de l'histoire, on a ainsi

dénoncé le paternalisme, la domination, le manque d'efficacité, le caractère parfois injuste de la bienfaisance privée ; et c'est pour tenter de remédier à ces difficultés qu'on a voulu lui substituer une protection sociale publique, anonyme, que l'on voulait efficace, moralement neutre, détaillée, également répartie à l'échelle des territoires concernés⁸ ».

Ce recul de la philanthropie ne peut être dissocié de la faiblesse du mouvement associatif, depuis la révolution et jusqu'à la fin des années 1970. Car il ne peut exister d'action philanthropique sans un cadre associatif dynamique résultant de la mobilisation de la société civile.

La mise entre parenthèses des corporations et des congrégations religieuses tout au long du XIX^{ème} siècle, a relégué le tiers secteur français à un rang subalterne.

Si la loi autorisant les associations a été votée en 1901, elle n'a pas transformé du jour au lendemain le citoyen français en « *homo associatis* » comme l'appelait de ses vœux A. de Tocqueville.

C'est comme si les Français, après un siècle de lutte pour obtenir le droit d'association, parviennent, au début du XX^{ème} siècle, le cerveau lavé, ne voyant pas l'utilité de se réunir en association pour mener librement des activités de toute sorte, sans attendre que l'État ou l'entreprise privée occupe les espaces laissés libres par le politique ou l'économique.

L'émergence d'une philanthropie de masse

L'expression associative va connaître



une nouvelle naissance, dès le début des années 70. Plusieurs milliers d'associations vont se constituer. Mais la véritable explosion se produira à partir de 1975 où l'on enregistre un premier saut quantitatif : près de 30 000 associations sont créées pour cette seule année.

On estime aujourd'hui à environ 1 million le nombre d'associations en activité⁹.

Il n'existe pas en France d'agrégat permettant de mesurer exactement le secteur philanthropique et la générosité des Français. Les seuls chiffres disponibles sont obtenus à partir de recoupements, de sondages et quelques compilations de données administratives et plus récemment par les travaux systématiques du Cerphi.

Toutefois, grâce aux recoupements de divers travaux, on parvient à mesurer l'évolution de cette générosité :

- 1984 : l'IGAS (inspection générale de l'action sanitaire et sociale) estime ce montant à 1 milliard de francs (152 millions d'euros) pour l'année 1980, - Rapport IGAS 83-84. (USA : 48 milliards de \$ en 1980) ;
- 1994 : étude Fondation de France : montant des dons en 1993 : 11,5 milliards de francs (1,753 milliard d'euros) ;
- 2005 : étude du Cerphi, la France généreuse Novembre 2006 : (2,5 milliards d'euros) (USA 254 milliard de \$).

À ces chiffres, doit être ajoutée la part du mécénat d'entreprise estimée par l'ADMICAL à 1 milliard d'euros en 2005.

Le financement privé des associations et fondations va en très grande

partie à cinq secteurs et dans une proportion assez égale :

- santé et recherche médicale,
- action sociale laïque,
- action sociale culturelle,
- aide au tiers-monde,
- environnement, protection de la faune et de la flore et, accessoirement, culture et protection du patrimoine.

Si le secteur associatif de loi de 1901 revendique près de 1 000 000 d'associations, les élus du financement privé ne représentent qu'un nombre infiniment plus faible. Les 2,5 milliards d'euros donnés par les Français bénéficient à quelques centaines d'associations. Mais ce qui est sans doute le plus marquant à noter, c'est le phénomène de concentration que connaît ce secteur.

En effet, 100 associations « accaparent » près de 80 % de la générosité des Français. Dans le cas du secteur « recherche et santé », 10 associations recueillent près de 80 % du financement collecté. Quant à l'aide au Tiers-Monde, ce sont 20 associations qui monopolisent 80 % des fonds donnés.

À l'intérieur même des secteurs ainsi découpés, les flux de générosité vont et viennent en fonction des thèmes et des causes soutenus. Se dessine ainsi une carte de la générosité, par secteur, qui permet de connaître les priorités choisies par les Français en un instant donné et au cours du temps.

En dehors de ces grands secteurs fortement soutenus par la générosité des Français, le reste de l'activité associative est totalement assujéti aux financements de l'État et des collectivités. Partage des rôles : à l'État les causes non solvables par la générosité

publique, aux philanthropes les causes plus « faciles », ce qui n'est pas la moindre critique faite à l'opportunisme du philanthrope.

La générosité des Français est avant tout le fait des particuliers. Ceux-ci représentent plus de 80 % des fonds versés aux associations, en cumulant le don de leur vivant et ceux effectués post-mortem. La part représentée par les entreprises demeure limitée depuis des années à moins de 20 % de l'ensemble du financement privé. Mais cette proportion serait sans doute plus importante si l'on intégrait l'ensemble des dons en nature et autres aides matérielles que les entreprises fournissent aux associations.

Quelles sont les raisons de l'essor du financement privé des associations ?

L'histoire de la générosité moderne, en France, a 30 ans.

La prise de conscience générale au début des années 1970 dans tous les pays de l'OCDE, que l'intérêt général peut être également servi par la société civile et n'est pas un domaine réservé de l'État.

- l'existence d'une offre de causes caritatives de plus en plus professionnalisée, médiatisée et marquée. L'accroissement spectaculaire du nombre de créations d'associations, le besoin de financement qui en découle, ont contraint les responsables associatifs à faire preuve d'imagination et se tourner vers le mécénat populaire et d'entreprise.

- la montée en force d'une demande et d'une capacité financière accrue de

donateurs en âge de donner. La capacité de donner croît avec l'âge. Le vieillissement de la population est donc un facteur favorisant. L'augmentation du revenu disponible des retraités depuis le début des années 80 est l'une des principales explications de cet essor.

- un cadre juridique et fiscal qui a formidablement évolué. Après un silence de plus de 30 ans (entre la loi de finances de 1954 prévoyant pour la première fois la déduction des dons et la loi sur le mécénat en 1987), il ne s'écoulera plus une année sans que de nouveaux textes et amendements ne viennent modifier les textes qui encadrent le système de générosité français... Jusqu'à la loi d'août 2003, qui fait désormais du système de déduction des dons en France l'un des plus favorables au monde.

Le printemps des fondations, signe du renouveau de la philanthropie

La première loi sur les fondations en France est très récente et ne remonte qu'à juillet 1987. Elle a été ensuite complétée par un texte plus abouti en juillet 1990 portant en particulier, sur les fondations d'entreprise et enfin par la loi d'août 2003 qui simplifie et améliore singulièrement cette législation.

La tradition des fondations en France est celle d'un encadrement étatique et administratif sévère. Le statut de fondation est octroyé par la puissance publique.

On relève trois grands types de Fondation :



- la fondation Reconnue d'Utilité Publique (R.U.P.) ;
- la fondation abritée au sein d'une organisation R.U.P. ;
- la fondation d'entreprise.

Toutes ces fondations sont à la fois des fondations d'actions, qui mènent leurs propres programmes et des fondations de redistribution. Cadre idéal pour le philanthrope, la fondation dispose d'avantages évidents pour celui-ci.

À contrario de l'association, la fondation découle de la volonté univoque du ou des fondateurs et ne « s'encombre » pas des nécessités démocratiques de l'association.

Le philanthrope dote sa fondation d'un capital qui sera soit consommé, à mesure de la mise en œuvre de l'objet social, ou bien sera placé pour assurer, grâce aux revenus, le fonctionnement administratif de la fondation.

La philanthropie en France s'est d'abord réveillée par la mobilisation du grand public. Les grands donateurs philanthropiques étant restés très discrets, pour tous les procès d'intention qui leur étaient faits. C'est de ce constat qu'est né le projet de la création d'une grande fondation pouvant couvrir tous les champs de la philanthropie. À l'instigation d'André Malraux, après une longue étude du système des fondations anglo-saxonnes par le conseiller d'État Michel Pomey¹⁰, le Général de Gaulle signe, en 1969, le décret instituant la Fondation de France, dont l'objet est de favoriser l'expression de l'action philanthropique menée par de grands mécènes.

Le succès de cette fondation ne se fera pas attendre. La qualité des statuts et du règlement intérieur de la

Fondation, l'inventivité fiduciaire de son directeur général Guy Courtois vont attirer rapidement tout ce que la France entretenait comme aspiration philanthropique. Mobilisant des sommes considérables pour cette renaissance, les fondations abritées vont pousser au sein de cette structure démontrant ainsi qu'il existait aux pays des jacobins de réelles vocations philanthropiques. Citons en quelques-unes : fondations Vouland, Salavin, Bulukian, Lapeyre, Bécèle, etc.

La création de la Fondation de France peut être considérée comme l'événement inaugural de l'entrée dans le monde moderne de la philanthropie en France. Accompagnant la vague de la générosité de masse, la philanthropie redevient une valeur positive et non plus suspecte.

Au côté de millions de donateurs charitables qui réhabilitent, par leur mobilisation, la prise en charge de l'intérêt général par la société civile, le donateur philanthropique va se frayer un chemin entre l'action de l'État providence et tous les organismes paritaires chargés de porter l'intérêt général. Dans une certaine discrétion toutefois, car l'enrichissement en France n'a jamais eu bonne presse, et d'ailleurs ces premières années de la Fondation de France évoluent sur fond de lutte des classes non encore évacuée du débat politique et syndical.

L'autre caractéristique de cette nouvelle philanthropie, c'est la part qui est faite à l'intervention de la grande entreprise, souvent publique, dans cet univers. C'est ici que le modèle français se distingue du modèle anglo-saxon. Une grande partie de ce que les Français pensent être



de la philanthropie est en fait du mécénat d'entreprise. Ce n'est pas une mince distinction. Lorsque Messieurs Ford, Rockefeller, Gates ou Buffett font œuvre philanthropique, ils l'ont fait ou ils le font à titre privé, avec leur argent, obtenu de leur entreprise certes, mais pour lequel ils ont payé impôts et taxes. Lorsque les patrons d'Elf et du Crédit Lyonnais faisaient de la « philanthropie », ils le faisaient avec l'argent d'Elf ou du Crédit Lyonnais. On connaît depuis le destin de ces deux entreprises.

Il s'agit ici de distinguer ce qui est du mécénat, avec les contreparties d'image, de réputation, voire de marketing qui peuvent en être attendues, et ce qui est de la philanthropie. Le philanthrope comme nous l'avons vu plus haut, agit avec ses moyens en se dépossédant, en abandonnant tout ou partie de sa richesse, en échange de l'acquisition d'un pouvoir symbolique qui peut se traduire par de la reconnaissance sociale, voire par de la simple satisfaction morale. Ces questions ne sont pas du ressort de l'entreprise, même si ceux qui les dirigent sont des hommes et des femmes, et non des entités.

Cette confusion a été entretenue, en France, par les partisans du tout État, laissant entendre que le philanthrope est un pillier d'entreprise qui assouvit ses caprices en finançant des « danseuses » aux dépens de ses salariés.

Cette friction sur la façon de penser l'intérêt général va marquer la résurgence de la philanthropie. Son retour, dans des habits neufs, sonne pour certains l'échec de l'État providence, pour d'autres le retour des inégalités sociales, car la philanthropie est étroitement liée à l'enrichissement, à

l'hégémonie et à la volonté de dépense en pure perte, concept inaudible par les tenants de la « dictature de la production », entre autres.

Pour ces derniers, *l'indice* de philanthropie pourrait être corrélé avec le niveau d'inégalités ou le creusement des écarts entre les riches et les pauvres.

On pourrait montrer au contraire que plus le taux de philanthropie est important et plus la société est opulente, même si les inégalités se creusent.

D'ailleurs on pressent bien que deux systèmes s'opposent : celui de la « dictature de la production » concentrée sur l'accumulation de nouveaux moyens de production, face à celui de la « dictature du client » tournée vers la dépense. C'est au moment du passage de témoin entre la domination de la production et celle de la distribution les années 70-80 que renaît en France la philanthropie. Car le passage de l'imperium de la production à celui de la dépense est le moment inéluctable de la dépense improductive du trop plein d'énergie.

Le cycle de domination a été transféré de la production (phase d'accumulation) à la consommation, (phase de dépense) faisant la part belle aux médias, aux publicitaires, aux distributeurs. Et ce mouvement s'est fantastiquement accéléré depuis 20 ans avec la convergence numérique des moyens de communication, au point de parler désormais d'économie de l'immatériel.

Mais la dictature du consommateur est à peine imposée que déjà le pouvoir se déplace vers l'actionnaire, annonçant la victoire renouvelée du capitalisme et de Wall Street. Car n'oublions



pas que le capitalisme est avant tout affaire d'investissement.

Un avenir radieux pour la philanthropie

Les fortunes, qui se constituent grâce à cette nouvelle mutation, n'ont rien de commun avec celles du passé. Effets de la mondialisation aidant, la croissance et une population vieillissante, principale détentrice des patrimoines et préoccupée avant tout d'assurer sa rente, déplacent le pouvoir vers l'actionnaire.

Cette domination de l'actionariat signe une nouvelle ère d'accumulation, sans doute encore jamais égalée. Jamais encore le système économique n'a été autant mondialisé que depuis la chute du mur de Berlin, aboutissant à la constitution de richesses entre les mains d'individus qui ne sont pas sans rappeler : Laurent de Médicis, le surintendant Fouquet, Rockefeller, etc.

Dès lors la question qui est posée à notre société de plus en plus inégalitaire

est plus que jamais celle de l'extrême pauvreté, dans un monde globalisé où plus rien ne peut être caché : de l'hyper luxe à la plus grande misère.

Car une telle accumulation appelle des destructions d'énergies en compensation toutes aussi vertigineuses. Elles peuvent se faire par la guerre, on peut espérer qu'elles se feront par la philanthropie.

Le prochain point d'inflexion du renouveau philanthropique est à rapprocher de ce phénomène. Les derniers records battus par Bill Gates et Warren Buffett sont l'avant-garde d'un mouvement plus vaste. Car comme l'exprimait Georges Bataille, la dépense ostentatoire suit toujours, in fine, le moment d'accumulation.

Cette ébullition est déjà perceptible car se profilent, derrière ces deux immenses fortunes, des milliers d'autres « philanthropreneurs ».

Mais il ne peut exister de philanthropie si on ne peut constituer de fortune. Faut-il encore permettre cet enrichissement, car la philanthropie est co-substantielle de l'inégalité.

NOTES

1. Consumption au sens de consumer (brûler).
2. La Part Maudite, Éditions de Minuit Paris 1967.
3. Ibid.
4. Ibid.
5. Jean Baudrillard, l'échange symbolique et la mort Nrf éditions Gallimard 1976.
6. Le travail fantôme. Paris, Seuil. 1980.
7. Bernard Maris Antimanuel d'économie 2, les cigales éd. Bréal.
8. Patrick Savidan, Points de vue La solidarité par la philanthropie ? Observatoire des inégalités. <http://www.inegalites.fr/spip.php?article615>
9. CerPhi : étude la France associative en mouvement 2006.
10. Traité des Fondations PUF, Paris 1981.

